



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## établissements de soins

Question écrite n° 37650

### Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la place prépondérante qu'occupent les centres thérapeutiques résidentiels (post-cures) dans le cadre de l'aide aux toxicomanes. En effet, la précarité croissante, sociale et psychologique de bon nombre de toxicomanes fait apparaître des demandes importantes de lieux contenant, face à la panique que crée en eux le manque de maîtrise pulsionnelle et d'autonomie psychique et de repères sociaux, pour se situer là où ils en sont avec une sécurité suffisante face à l'autre et à la réalité. Pour certains d'entre eux, il y a nécessité de lieux de petites tailles qui permettent dans une communauté restreinte, plus « du type familial », des investissements affectifs forts et un travail plus individualisé. Actuellement, 64 % des post-cures accueillent entre huit et douze personnes. La fourchette retenue, compte tenu du type de projet et du dispositif existant, est entre huit et seize places. Un certain nombre de règles générales sont à la base de ces lieux qui, à partir d'une demande d'abstinence, vont permettre la coupure avec la prise de produits toxiques, la prise en compte de l'état de santé du toxicomane, la découverte de potentiels créatifs que l'on ne croyait pas posséder ou avoir perdus, la redécouverte du plaisir à penser et à vivre et la redynamisation à l'ouverture sociale en utilisant les réseaux et les compétences extérieures (formation, loisirs, travail, etc.). Ces centres post-cures constituent des groupes où l'aspect communautaire n'est pas utilisé comme axe central mais comme un rapport à l'autre est un champ relationnel individualisé afin que la personne puisse améliorer la connaissance d'elle-même et acquérir indépendance et autonomie. Aussi, il lui demande de lui faire savoir dans quelle mesure le Gouvernement entend aider ces équipes qui prennent en charge et accueillent les toxicomanes tout au long de l'année.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jack Lang](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37650

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé et handicapés

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 1999, page 6681

**Question retirée le :** 1er mai 2000 (Fin de mandat)